

## Natura 2000 « Estuaire et Baie de Vilaine »

### Compte rendu du groupe de travail « programme d'actions »

10/10/2022 - Pénestin

#### Etaient présents :

Charlotte Badouel - Comité Régional de la Conchyliculture de Bretagne-Sud ; Stéphane Basck – Fédération de Chasse du Morbihan ; Pierre-Jean Berthelot – DREAL Bretagne ; Sophie Bodin – Conseil Départemental du Morbihan ; Benjamin Bottner – Eaux & Vilaine ; Christophe Chevereau – Mairie d'Ambon ; Muriel Cléry – Mairie de Damgan et PNR Golfe du Morbihan ; Bernard Cousseau - Association des Plaisanciers des Ports d'Arzal Camoël ; Matthieu Couturier – DDTM du Morbihan ; Jean Cudennec – Eau et Rivières de Bretagne et autres associations locales ; Thérèse De Courville – Mairie de Saint Molf ; Philippe Della Valle – Cap Atlantique ; Philippe Diot – Association des Plaisanciers des Ports d'Arzal Camoël ; Marie-Caroline Douesnard – DDTM du Morbihan ; Marie-Armelle Echard – Association Amis du Pays entre Mès et Vilaine ; Samuel Féret – Mairie d'Arzal ; Gilles Foucher – Syndicat Conchylicole de Pénestin ; Nicole Fouque – Association Cappenvironnement ; Benoît Le Hunsec – Conseil Départemental du Morbihan ; Anne Le Normand – Eaux & Vilaine ; Aurore Lebreton – Eaux & Vilaine ; Anahita Marzin – OFB ; Laurent Maurice – Mairie de Pénestin ; Jean-Claude Ménard – Association Estuaires Loire Vilaine ; Laurence Miossec – Association Cappenvironnement ; Frédéric Nicolazo – Comité Régional de la Conchyliculture de Bretagne-Sud ; Aurélie Parrington – Mairie de Guérande ; Pascal Puisay – Mairie de Pénestin ; Régine Rosset – Mairie de Billiers et Présidente du COPIL Natura 2000 ; Eric Roulier – Mairie de Mesquer ; André Seignard – Mairie de Nivillac ; Marine Tailfer – CDPMEM du Morbihan ; Magali Touati – Mairie du Tour du Parc ; Sébastien Vaugrenard – Représentant agriculteurs rive Sud ; Leslie Véron – CRPMEM de Bretagne ; Alban Viaud – CPIE Loire Océane ; Joël Walkenaere - Fédération de Chasse du Morbihan

#### **Objectifs**

- Présenter quelques milieux et espèces caractéristiques ainsi que des actions déjà mises en œuvre sur le territoire
- Dégager des pistes d'action de gestion

La matinée était consacrée à une sortie sur le terrain pour découvrir quelques milieux et espèces du territoire et les travaux menés sur l'Espace Naturel Sensible de Branzais Men Armor à Pénestin. Après une brève introduction de la Présidente de COPIL, Mme Rosset, et du Maire de Pénestin, M. Puisay, les participants ont pu découvrir, grâce à Sophie Bodin, chargée de mission espaces naturels au département du Morbihan, et Philippe Della Valle, responsable du pôle forêt biodiversité à Cap atlantique, les prairies plus ou moins salées, les anciennes claires ostréicoles, les dunes grises, ...



Concernant l'après-midi, après une présentation succincte des enjeux du territoire et des principales menaces, les participants ont été répartis en 3 ateliers thématiques :

- Marais, lagunes et espèces associées
- Milieu marin, estran et espèces associées
- Dunes, falaises, pelouses, landes, fourrés et espèces associées

Pour chaque atelier, les participants devaient répondre à la question suivante : Que peut-on mettre en place pour répondre aux pressions et menaces pesant sur les habitats et espèces du territoire ?

Les mesures de gestion transversales (gouvernance, communication, sensibilisation, actualisation des connaissances) n'ont pas été abordées de manière approfondie ; des idées émanant des participants entraient toutefois pleinement dans ce cadre et ont été répertoriées.

La restitution des ateliers a été faite par les animateurs et n'a pas soulevé de remarques ou d'interrogations.

Les échanges ont été riches et constructifs.

Le diaporama présenté en séance est en annexe.

## Retour sur le groupe de travail « Marais, lagunes et espèces associées »

Type de milieu	Facteur d'influence identifié	Actions identifiées
Lagunes	Dérangement/ Absence de reposoir	Créer des ilots pour accroître la capacité d'accueil des oiseaux
Prés salés/Marais	Piétinement/ Fréquentation	<p>Limiter les sentiers sur les prés salés de bas niveau</p> <p>Privilégier les sentiers naturels en maintenant les fourrés et conservant les haies</p> <p>Favoriser une réouverture des marais suivie d'une gestion agropastorale extensive</p>
	Fermeture du milieu	Adapter les dates de fauche selon les marais
		Réaliser des opérations de fauche et/ou pâturage rotationnel pour préserver les prairies subhalophiles et roselières
		Réaliser une fauche tardive (fin août-septembre) des roselières pour la production de litière
	Gestion des niveaux d'eau	Spécifique au marais de Pont-Mahé : s'appuyer sur les scénarios de gestion identifiés dans le contrat territorial milieux aquatiques (CRE 2010 à confirmer)
	Gestion hydraulique inadaptée	Réaliser un entretien régulier du réseau hydraulique de marais <i>(Avoir une vigilance pour avoir un programme pluri annuel et que tout ne soit pas réalisé en une seule fois)</i>
Mares d'eau douce		Entretien des mares d'eau douce pour l'accueil des amphibiens (et habitats d'intérêt communautaire d'eau douce, fluteur nageant)
Commun aux marais et lagunes	Gestion hydraulique inadaptée	Restaurer l'hydraulique des marais endigués par suppression, ajout ou remise en état d'ouvrages
	Dérangement (oiseaux)	S'appuyer sur les contraintes naturelles pour définir les sentiers et points d'observations
	Espèces invasives	Lutter contre les espèces invasives <i>(Avoir une vigilance lors de la remise en eau de mer de certains milieux pour ne pas favoriser l'implantation d'espèces invasives)</i>
	Délimitation du DPM	S'assurer de la délimitation du DPM sur le secteur des marais du Saint Eloi (arrière Bétahon)
Spécifique à Banzais Men Armor	Dérangement/	Favoriser l'ouverture entre les bassins
		Maintenir la fermeture des périphéries de marais/ S'appuyer sur les contraintes naturelles pour définir les sentiers et points d'observations

Autres points évoqués lors de l'atelier :

- Favoriser les habitats lagunaires avec prise en compte de l'enjeu anguille
- Ouverture au public : trouver un équilibre entre le niveau d'information et son identification (panneau, parking, ...)

## Retour sur le groupe de travail « Milieu marin, estran et espèces associées »

Type de milieu	Facteur d'influence identifié	Actions identifiées
Marin et estran	Espèces invasives	Inventorier/assurer une veille des espèces exotiques envahissantes (sargasses, huitres creuses, crépidule, ...) et des espèces locales proliférantes (étoile de mer, oursins, ...)
		Avoir une veille sur les filières de traitement/valorisation <i>(ex : projet valasterid porté par la station marine de Concarneau pour la valorisation des étoiles de mer)</i> <i>Rmq : le schéma des structures du 56 interdit la remise dans le milieu des étoiles de mer et des crépidules</i>
		Assurer une cohérence avec le SAGE
		Rechercher des opérations d'éradication adaptée aux espèces et les mettre en œuvre le cas échéant <i>(ex : spartine anglaise : arrachage manuel ? bâchage ?)</i>
		Communication/sensibilisation
	Déchets	Généraliser les bacs à marée en hiver sur les plages fréquentées et retirer les poubelles (« je repars avec mes déchets »)
		Organiser une opération de nettoyage des fonds (filets perdus, casiers, lignes, ...) avec les clubs de plongée
		Organiser des opérations de nettoyage de plage conjointes (professionnels, participation citoyenne, ...)
		Valoriser les actions menées sur le territoire et accompagner leur généralisation le cas échéant <i>(ex : projet de filet de catinage biosourcé en cours de développement, recyclage des poches à huitres usagées, projet de recyclage des élastiques, projets CASPER et Fish and click pour identifier les engins de pêche perdus et procéder à leur enlèvement...)</i>
		Assurer une cohérence avec le SAGE (s'assurer du lien amont/aval du bassin versant)
		Accompagner les aménagements portuaires (pompes à eaux grises et noires)
	Dérangement des espèces	Collecter les coquilles d'huitre et trouver une filière de valorisation <i>(ex : usine de kervellerin : écomatériaux, fertilisants et alimentation animale)</i>
		Former des ambassadeurs relais (loueurs, clubs nautiques, ...)
		Faire remonter mensuellement les besoins de contrôle (CACEM, OFB 56, ...) et solliciter des opérations de contrôle thématique (ex : pêche à pied aux grandes marées, dérangement des oiseaux sur les ilots en été, ...)

		Baliser à l'aide de bouées de moindre impact une zone autour des îlots concernés par l'arrêté de protection de biotope (Bel Air et Bacchus) avec un panneau d'information
		Réglementer des zones de tranquillité
	Fréquentation	Tester des mouillages écologiques intertidaux dans la zone de mouillage sur herbier de zostères naines de Camaret (Pénestin) Déplacer les zones de mouillage lorsqu'elles impactent des herbiers de zostères Proposer des zones de cantonnement/réglementer des zones de tranquillité
Transversal		Communiquer régulièrement dans la presse locale (bulletins municipaux, journaux, ...) sur une thématique
		Réaliser des panneaux d'information

## Retour sur le groupe de travail « Dunes, falaises, pelouses, landes, fourrés et espèces associées »

Type de milieu	Facteur d'influence identifié	Actions identifiées
Dunes grises	Piétinement/dérangement	Canaliser sur cheminements préférentiels
		Mettre en défens (pose de clôture, ganivelle, cordes, ...)
		Faire respecter les consignes de protection
		Sensibilisation/affichage/bonnes pratiques...
	Erosion	Végétaliser le pied de dune
		Eviter les pointes de bâtons (randonnée et marche nordique)
		Interdire la présence de vélo <i>Rappel : le sentier côtier est interdit aux vélos</i>
	Déchets coquilliers	Collecter de manière efficace les coquilles d'huitres
		Trouver une filière de traitement/valorisation <i>Ex : Projet CIRCLE (réaliser des chaussées drainantes en béton perméable à partir de coproduits coquilliers) <a href="https://project-circle.eu/">https://project-circle.eu/</a></i>
		Sensibilisation et information
	Lapin	Prélever par furetage pour déplacer les populations
		Evaluer les réels risques pour le milieu (régénération de végétation)
Sanglier	Réaliser un suivi des interventions (mesures de fréquence)	

		Suivre l'évolution de la végétation après remaniement du sol (suivi photo, évaluation par le CBNB de la capacité régénérative de la flore)
Falaises	Erosion	Mettre en défens (balisage, piquet, cordelette)
		Canaliser les secteurs de montée et descente des falaises (en particulier sur le secteur de la Mine d'Or)
		Faire évoluer le tracé du sentier côtier sur les secteurs à enjeu
		Poser des boudins de sable en pied de falaise pour éviter l'érosion marine
		Contrôler le drainage des parcelles urbaines pour éviter leur rejet près des falaises qui favorise les infiltrations d'eau et accélère l'érosion
		Maintenir la végétation en pied de falaise (éviter l'arrachage)
	Dérangement	Evaluer l'impact de l'activité de parapente sur le dérangement des espèces
Pelouses aérohalines	Fréquentation	Mettre en défens par la pose de potelet et fil
Fourrés halophiles	Enrésinement	Vérifier dans les PLU que les résineux ne soient pas classés en Espace Boisé Classé
		Abattre les résineux matures
	Dégradation	Entretien : - Fauche par rotation pour avoir plusieurs stades de fourrés - Gestion différenciée sur les espaces publics
		Si recul du sentier côtier dans le fourré, quelle compensation ?
Mitige	Contrôler les zones de préemption du conservatoire du Littoral	
	Regrouper les parcelles, acquérir via le conservatoire du littoral	
Dépressions humides intradunaires	Fermeture	Réaliser des opérations d'arrachage ou coupe d'arbres (saules)
	Drainage	Interdiction
Transversal	Améliorer la connaissance sur l'état de conservation des habitats	
	Valoriser les données Atlas de la Biodiversité Communale quand elles existent	
	Poursuivre les démarches participatives de collecte de données	
	Réaliser des articles dans les bulletins municipaux	
	Réaliser des fiches simplifiées pour les services communaux	

Autres remarques énoncées lors de l'atelier :

- Réaliser des fiches actions simples et opérationnelles

- De manière générale, avoir une vigilance sur la canalisation car si on attire du monde pour voir des choses, risque d'avoir trop de monde et des dégradations.

## Conclusion générale/synthèse

Nous proposons de classer les différentes actions par famille de « mesures » et pour gagner en visibilité, de dissocier les mesures « transversales », non ciblée directement sur un milieu ou une espèce, des mesures « opérationnelles » qui proposent des actions d'interventions sur le terrain.

Le tableau ci-dessous présente ces différentes mesures déclinées suivant des orientations générales (Gouvernance, suivi, ...). Le tableau complet est en cours de finalisation et sera envoyé prochainement pour avis. Il intégrera les propositions d'actions formulées en groupe de travail.

THEME	Code	MESURES	ACTIONS	
<b>MESURES TRANSVERSALES</b>				
<b>GOVERNANCE</b>	<b>GOUV 1</b>	Assurer l'animation du site	A décliner – travail en cours	
	<b>GOUV 2</b>	Assurer la prise en compte des enjeux Natura 2000 dans les autres politiques publiques et démarches de territoire		
<b>COMMUNICATION/ SENSIBILISATION/ ACCOMPAGNEMENT</b>	<b>CS 1</b>	Développer des outils de communication pour promouvoir les enjeux du site		
	<b>CS 2</b>	Accompagner les acteurs du territoire et porteurs de projet sur les enjeux du site		
<b>AMELIORATION DE LA CONNAISSANCE/ SUIVI</b>	<b>AC 1</b>	Acquérir et actualiser les connaissances sur les habitats et espèces		
	<b>AC 2</b>	Caractériser les usages et pratiques sur le territoire et leurs interactions avec les espèces et habitats		
	<b>AC 3</b>	Améliorer la connaissance sur les ouvrages et le fonctionnement hydraulique		
	<b>AC 4</b>	Assurer le suivi des espèces et habitats d'intérêt communautaire		
<b>MESURES OPERATIONNELLES</b>				
<b>GESTION DES HABITATS ET DES ESPECES</b>	<b>GHE 1</b>	Restaurer et maintenir l'ouverture des habitats d'intérêt communautaire et des habitats d'espèces d'intérêt communautaire		A décliner – travail en cours
	<b>GHE 2</b>	Lutter contre les Espèces Exotiques Envahissantes (terrestre) et les Espèces Non Indigènes (marin)		
	<b>GHE 3</b>	Réduire l'impact des déchets		
	<b>GHE 4</b>	Réduire le dérangement et la prédation des espèces d'intérêt communautaire		
	<b>GHE 5</b>	Maitriser et organiser la fréquentation (équestre, pédestre, ...) sur les habitats terrestres et intertidaux		

	<b>GHE 6</b>	Mettre en œuvre une gestion optimale des marais retro-littoraux compatible avec les enjeux biodiversité	
	<b>GHE 7</b>	Préserver et restaurer le maillage écologique favorable aux enjeux biodiversité	



## Annexe

10/10/2022

# Natura 2000 « Estuaire et Baie de Vilaine »

## GT Programme d'actions

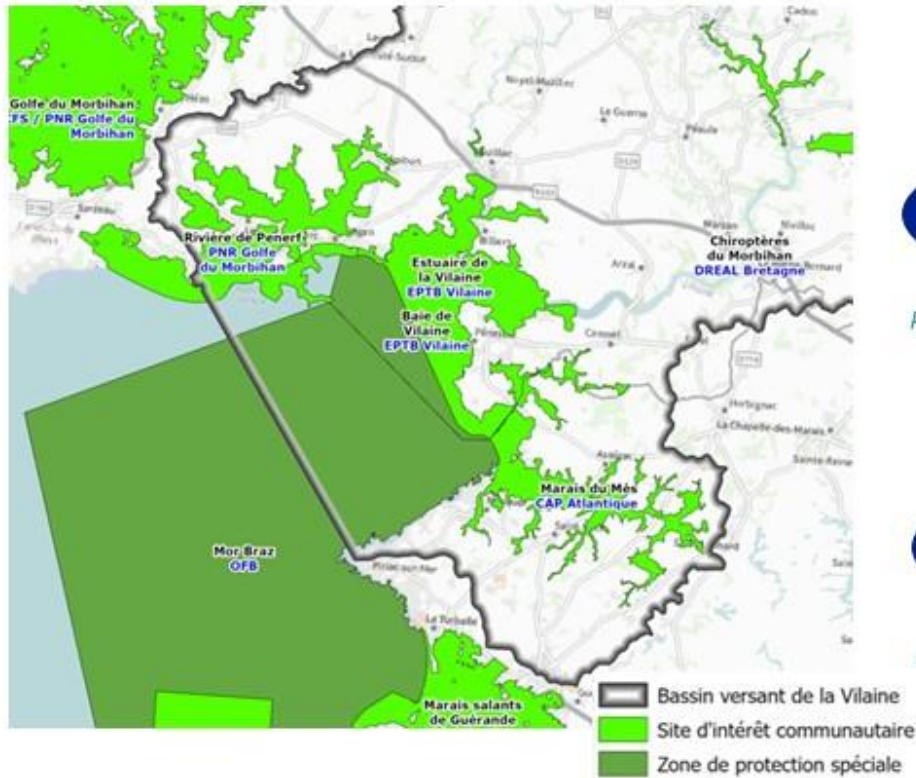


# Contexte



**Contexte**  
**Carte d'identité des sites Natura 2000**

**1 région : Bretagne**  
**1 département : Morbihan**  
**7 communes : Ambon, Arzal, Billiers, Camoël, Damgan, Muzillac, Pénestin**



Directive  
« Oiseaux »  
(1979)



**Zone de Protection Spéciale**  
« Baie de Vilaine »  
6 850 Ha  
(85% marin, 15% terrestre)

*Protéger les oiseaux sauvages et les milieux qu'ils fréquentent*

Directive  
« Habitats, Faune, Flore »  
(1992)



**Zone Spéciale de Conservation**  
« Estuaire de Vilaine »  
4 800 Ha  
(75% marin, 25% terrestre)

*Préserver les habitats naturels et les espèces menacées de disparition en Europe*

Déroulé de la vie d'un DOCOB

Elaboration du DOCOB

Les objectifs sont-ils atteints ?  
Comment capitaliser les résultats ?



Quels sont les habitats et les espèces présents sur le site  
Dans quel état de conservation ?  
Quelles sont les principales menaces ?

Quelles sont les responsabilités des sites  
« Estuaire et Baie de Vilaine » ?  
Quels sont les habitats et les espèces à protéger en priorité ?

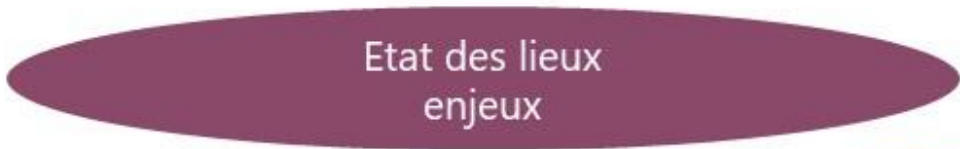
Maintien ou Amélioration de l'état de conservation ?

Animation du DOCOB  
Mise en œuvre des actions

Que va-t-on faire pour y parvenir et comment ?



**Contexte**  
**Rappel du calendrier**



**Diagnostic socio  
économique:**

- 150 acteurs rencontrés
- 2 réunions de concertation ( nov 2019 et sept 2021)

**Diagnostic écologique :**

- 1 GT oiseaux
- 1 GT habitats marins
- 1 GT habitats terrestres et espèces associées
- De nombreux échanges avec les partenaires



**Objectifs de conservation :**

1 GT en déc 2021

**Consultation des diagnostics :**

Du 14 juillet au 15 septembre 2021  
Du 25 janvier au 11 février 2022



**Programme d'actions :**

1 GT en oct 2022  
Consultation à venir en novembre/décembre



## Contexte

### Les éléments principaux du diagnostic écologique

6



#### Les habitats :

100 % de la surface marine

1/4 de la surface terrestre

#### Les espèces :

Effectifs importants de nombreux oiseaux  
d'eau

2 espèces végétales

La loutre

5 poissons

Des chauves souris

**Nombreux, riches et diversifiés**

Fort

**Responsabilité du site**  
**Les habitats marins**



Vasières infralittorales et intertidales

Récifs d'hermelles

Roches infralittorales exposées

Herbiers de zostères naines

*Menaces principales*

- Eutrophisation
- Abrasion
- Pollutions
- Piétinement

*Fonctionnalités*

- Zone d'alimentation pour les oiseaux à marée basse
- Zone de nurricerie pour les poissons à marée haute
- Effet récif
- Zone de refuge



**Responsabilité du site**  
**Les habitats terrestres**

*Menaces*

Eutrophisation  
Pollutions  
piétinement

*Fonctionnalités*

Zone d'accueil pour de  
nombreux oiseaux et autres  
espèces  
Zone de nurricerie pour les  
poissons



**Majeur**



Prés salés atlantiques

Dunes grises \*

Lagunes côtières\*

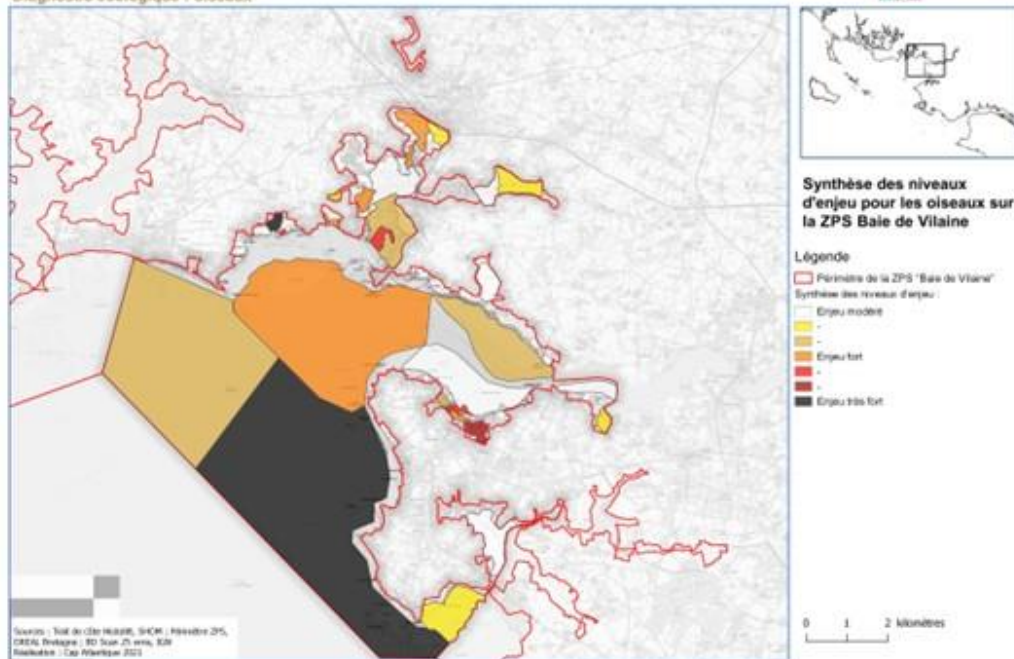
## Responsabilité du site Les oiseaux

9

245 espèces d'oiseaux notées sur la ZPS dont :

### ZONE DE PROTECTION SPECIALE : BAIE DE VILAINE

Diagnostic écologique : oiseaux



	Espèces marines	Espèces terrestres
Nombre total d'espèces	50	195
Nombre d'espèces régulières	28	160
Dont espèces DO*	28	82
Dont Ann 1 DO*	8	25
Dont nicheurs Ann 1 DO*	0	12



## Diagnostic écologique Les oiseaux

### Principales menaces



### Les espèces marines

Dérangement lié aux activités récréatives  
Prédation  
Captures accidentelles  
Pollutions



### Les espèces terrestres

Dérangement lié aux activités récréatives  
Absence de reposoir de marée haute  
Dégradation des habitats  
Prédation



**Responsabilité du site**  
**Les espèces**

**Les mammifères**



**La loutre**

Menaces

Destruction/altération des milieux  
Collision routière  
Dérangement

Milieux fréquentés

Tous les milieux humides et aquatiques doux à salé



**Les chauve-souris**

Pollution lumineuse  
Destruction/altération des milieux

Prairies  
Lisières, boisements

Majeur

Très élevé

Elevé

Modéré

Mineur

**Les mammifères**

**16 espèces**

Très élevé

**Responsabilité du site**  
**Les espèces**

**Les poissons**



**4 migrateurs**

Obstacles sur cours d'eau  
Altération de la qualité de l'eau

**Une sédentaire**

Modification des cours d'eau  
Altération de la qualité de l'eau

Menaces

Milieux  
fréquents

Axe de la Vilaine et grands cours  
d'eau

Eaux douces

Majeur

Très élevé

Elevé

Modéré

Mineur

**5 poissons**

Grande Alose  
Lamproie marine

Très élevé

Alose feinte  
Lamproie de Planer  
Saumon atlantique

Modéré

**Responsabilité du site**  
**Les espèces**

- Majeur
- Très fort
- Fort
- Réglementaire

**La flore**



**Le fluteur nageant**

Menaces

- Assecs
- Drainage zone humide
- Envasement

Milieux associés

- Eaux douces
- Marais doux
- Cours d'eau lent et ensoleillé



**L'oseille des rochers**

- Artificialisation
- Surfréquentation

- Rochers maritimes
- Pied de falaise avec suintement d'eau douce

**2 espèces végétales**

Très fort

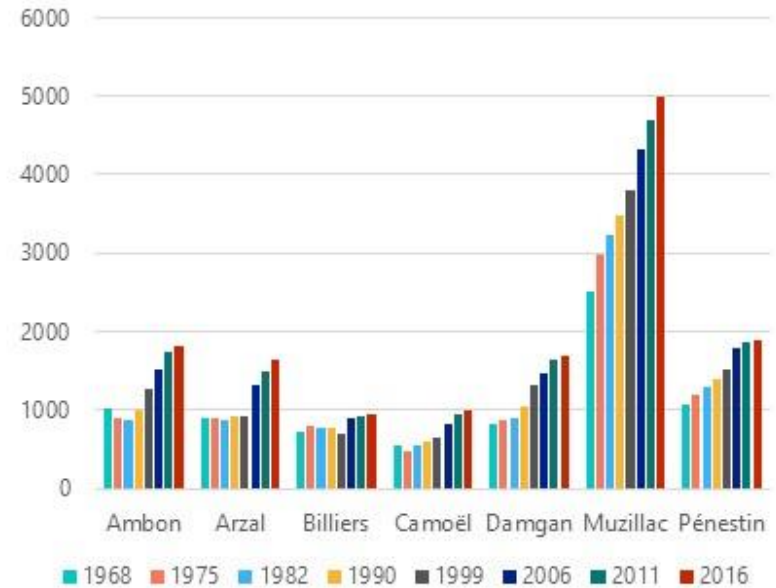
## Le diagnostic socio-économique Démographie

14

Population en augmentation

Population vieillissante

Densité inférieure à la moyenne nationale



**| 14 000 habitants**

## Le diagnostic socio-économique Les activités du site

15



### Les activités économiques

- Pêche professionnelle
- Agriculture
- Conchyliculture
- Hébergements touristiques

### Les activités sportives et de loisirs

- Sports nautiques
- Promenade, randonnée
- Activités balnéaires
- Navigation de plaisance
- Pêche de loisir
- Chasse

### Aménagement du territoire

- dragages, urbanisation, axes de communication

### Activités de défense et actions de l'état en mer

### Activités sanitaires de prévention

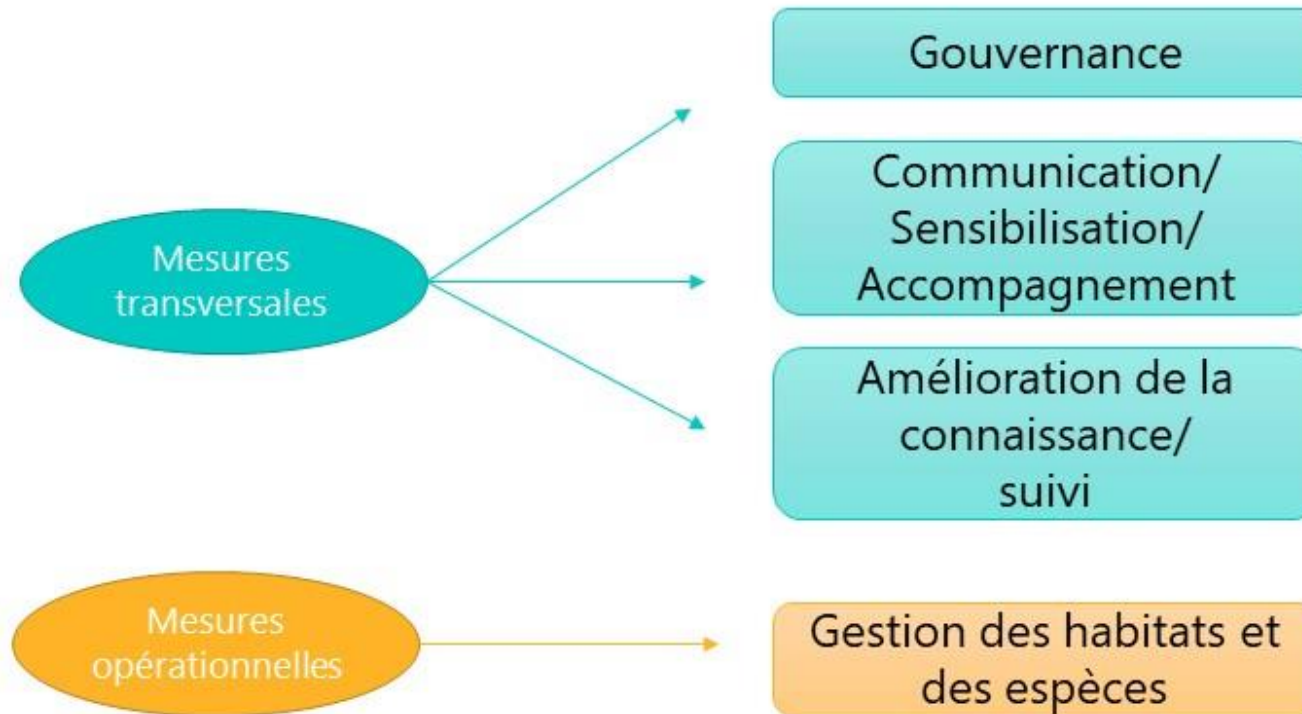
- régulation des moustiques

# Partie 2

# Le programme d'actions

## Le programme d'actions La déclinaison

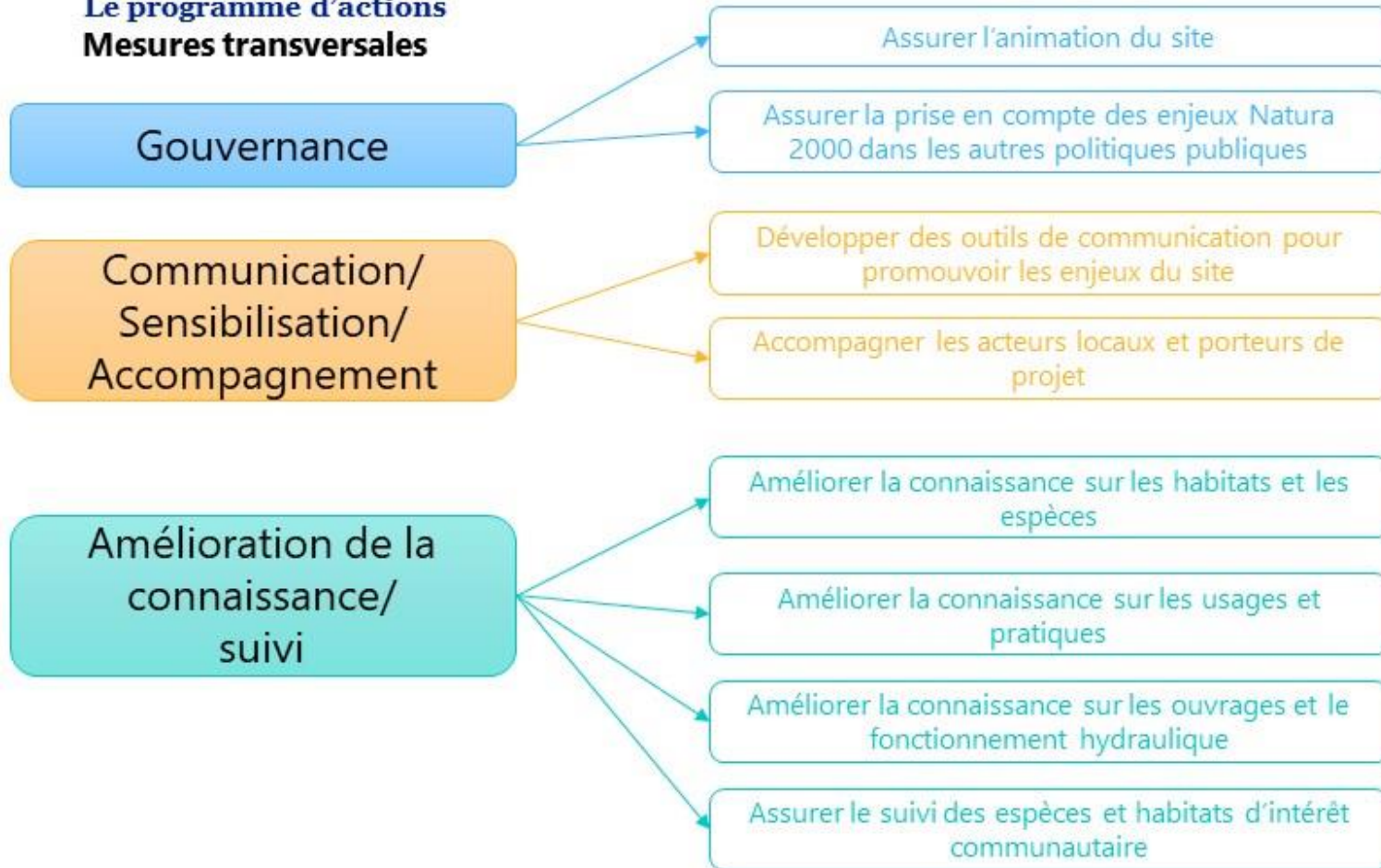
17



Viser le bon état de conservation des habitats et des espèces

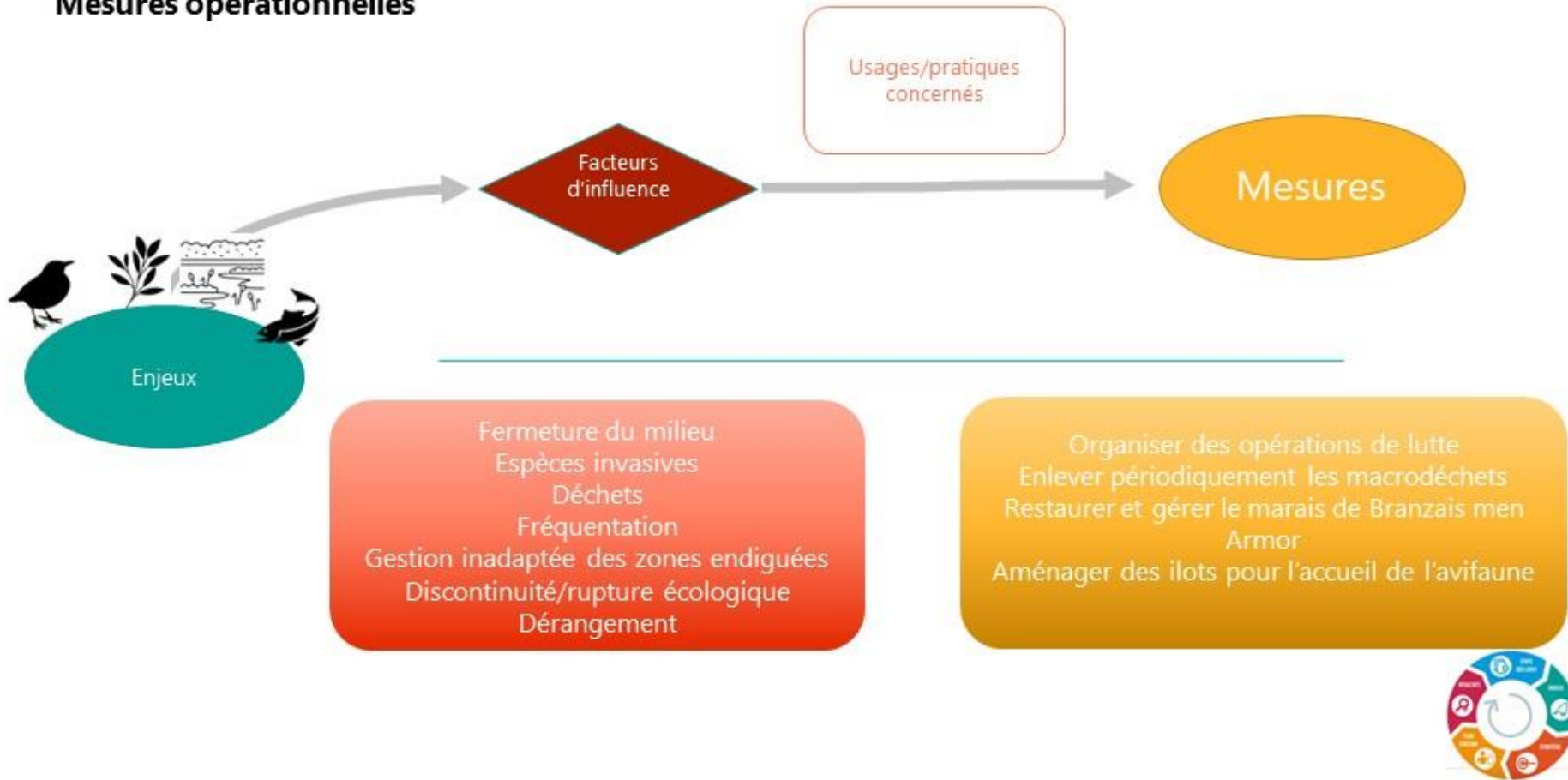


**Le programme d'actions**  
**Mesures transversales**



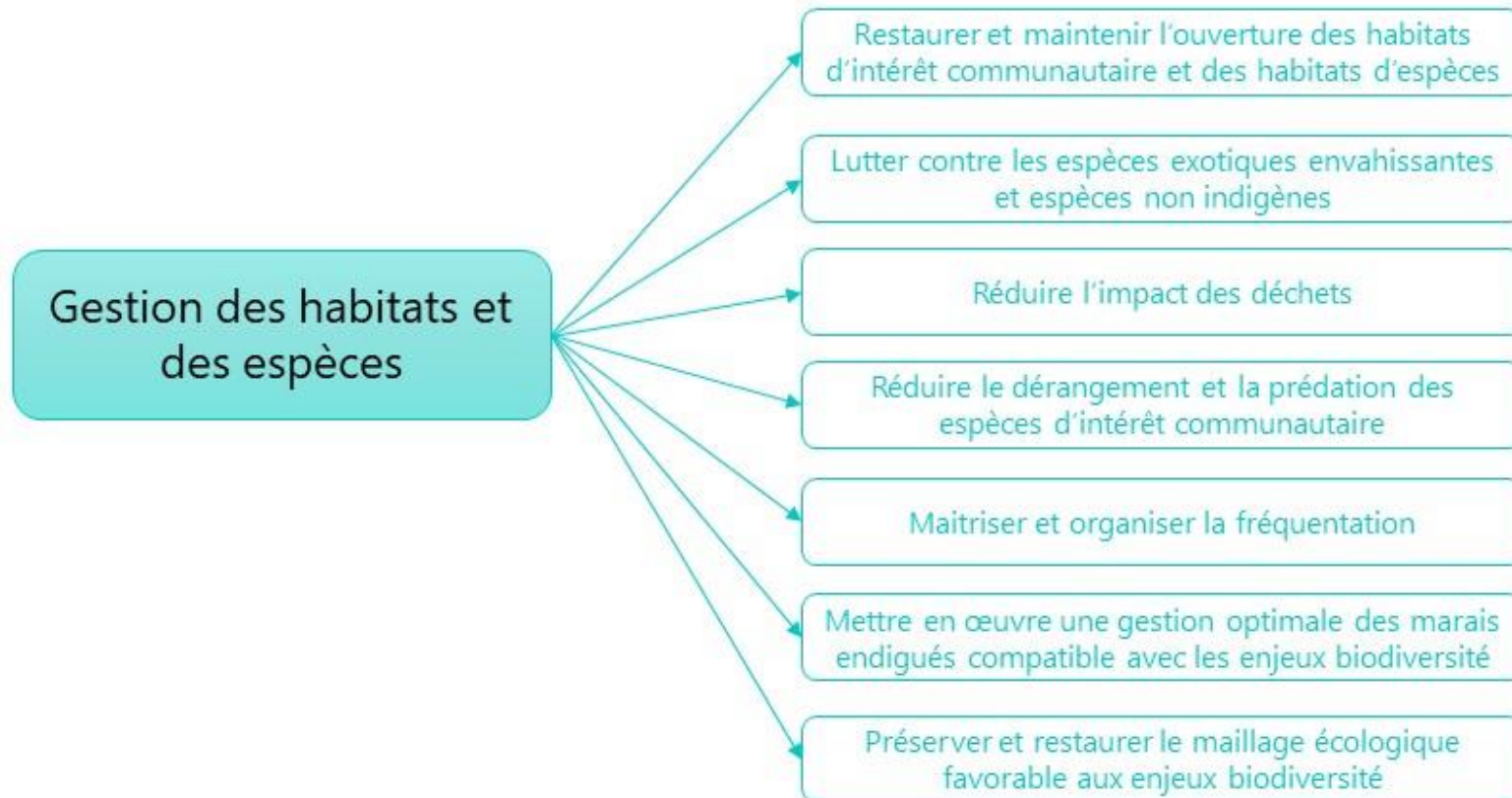
## Le programme d'actions Mesures opérationnelles

19



## Le programme d'actions Mesures opérationnelles

20



# Partie 3

## Ateliers: règles du jeu

## Déroulé

### 14h30 → 15h30 Ateliers thématiques

- Marais, prés salés, lagunes et espèces associées
- Haut de plage, Dunes, falaises, pelouses, landes et espèces associées
- Estran, milieu marin et espèces associées

### 15h30 → 16h00 Découverte des autres ateliers et contribution

### 16h00 → 16h30 Restitution des ateliers

### 16h30 → 17h00 en option: Priorisation

### 17h00 : clôture de la journée

## 1ère partie

Temps prévu: 1 heure

23



Marais, prés salés, lagunes  
et espèces associées



Haut de plage, Dunes,  
falaises, pelouses, landes  
et espèces associées

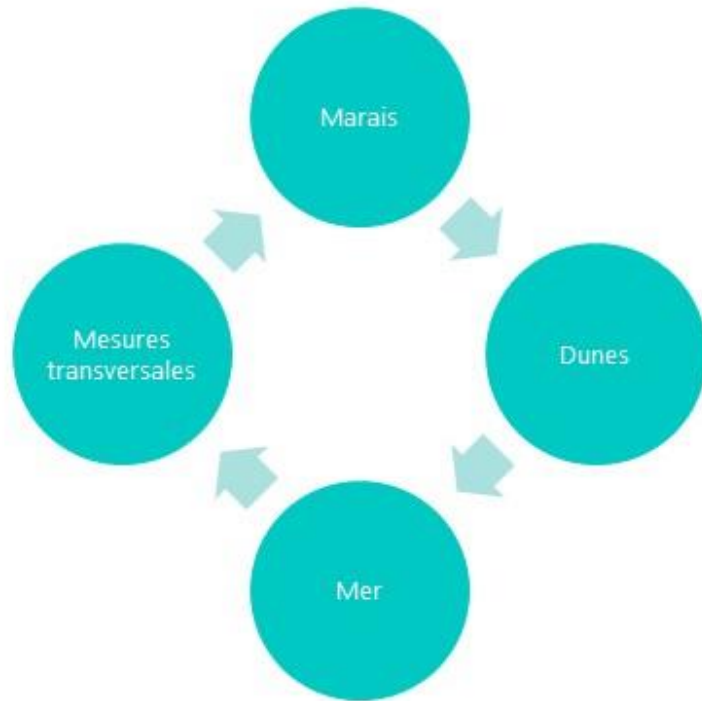


Estran, milieu marin et  
espèces associées



Que peut-on mettre en  
place concrètement pour  
répondre aux pressions,  
menaces du territoire?

2<sup>ème</sup> partie  
Temps prévu : ½ heure



**Découverte des  
autres ateliers  
Contribution**

3<sup>ème</sup> partie  
Temps prévu : ½ heure

25

Bilan des ateliers

Echanges



| **Restitution**

4<sup>ème</sup> partie en option  
Temps prévu : ½ heure

Niveaux de priorité proposés

- 1 Indispensable et urgent
- 2 Indispensable et non urgent
- 3 Non prioritaire mais utile



| **Priorisation**



Des questions ?



**Merci !**



**Contact**

Boulevard de Bretagne - BP 11  
56130 LA ROCHE-BERNARD  
02 99 90 88 44  
[eaux-et-vilaine.fr](http://eaux-et-vilaine.fr)